

Dons de Dieu ?

D'après le Pape François, « les chrétiens d'autres confessions, avec leurs traditions, avec leur histoire », sont « des dons de Dieu. » Peut-on vraiment concilier cette affirmation avec l'enseignement traditionnel de l'Église ?

Publié le 7 juin 2021 · Abbé Jacques Peron · 19 min de lecture

« *Qu'ils soient un !* » Cette prière de Notre-Seigneur à son Père, juste avant de souffrir sa Passion, est certainement chère au cœur de tout catholique.

Elle l'était aux Pères du 1er Concile du Vatican, qui la mirent en tête de la première constitution dogmatique, *Pastor æternus* ; elle l'était encore au Pape Pie XII, quand, ayant exposé en son encyclique *Mystici Corporis* la doctrine catholique sur l'Église, il pria pour ceux qui n'y étaient point encore rattachés. Qu'un tel désir anime le cœur du Souverain Pontife ne saurait donc nous étonner ; mais que ce désir amène celui-ci à considérer « les chrétiens d'autres confessions, avec leurs traditions, avec leur histoire », comme « des dons de Dieu »^[1], voilà qui a de quoi surprendre. Sur quels principes le Pape appuie-t-il cette affirmation ? Peut-on vraiment la concilier avec l'enseignement traditionnel de l'Église ?

Raisonnement du Pape

Si le Pape consacre l'essentiel de sa catéchèse à montrer que « l'unité est avant tout un don, une grâce à demander par la prière », c'est dans sa conclusion qu'il expose le raisonnement conduisant à l'affirmation énoncée ci-avant : « Le thème de cette Semaine de prière concerne précisément l'amour : "Demeurez dans mon amour et vous porterez du fruit en abondance" (cf. Jn 15, 5-9). La racine de la communion est l'amour du Christ, qui nous fait dépasser les préjugés pour voir dans l'autre un frère et une sœur qu'il faut toujours aimer.

Alors nous découvrons que les chrétiens d'autres confessions, avec leurs traditions, avec leur histoire, sont des dons de Dieu, sont des dons présents sur les territoires de nos communautés diocésaines et paroissiales. Commençons à prier pour eux et, quand cela est possible, avec eux. Nous apprendrons ainsi à les aimer et à les apprécier. La prière, rappelle le Concile, est l'âme de tout le mouvement œcuménique (cf. *Unitatis redintegratio*, n. 8). Que la prière soit donc le point de départ pour aider Jésus à réaliser son rêve : que tous soient un. »

L'amour du Christ nous fait voir dans l'autre un frère et une sœur qu'il faut aimer

Cette affirmation repose sur le présupposé que nous sommes tous frères dans le Christ. L'autre dont il est ici question est au premier chef, dans le contexte de cette catéchèse, le baptisé non catholique : « cela vaut tout d'abord entre les chrétiens », a dit plus haut le Souverain Pontife, et c'est bien d'œcuménisme qu'il nous parle en ce discours. Néanmoins, cette affirmation s'étend aussi à tout homme, et peut recouvrir ainsi plus largement ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue interreligieux : en effet, « la racine de nombreuses divisions qui sont autour de nous – entre les personnes, en famille, dans la société, entre les peuples et aussi entre les croyants – est en nous ». Les non-baptisés, s'ils ne sont pas l'objet premier des propos du Pape, n'en sont donc pas exclus.

L'idée ainsi exprimée d'une unité plus ou moins réalisée entre les chrétiens d'abord, puis entre tous les hommes, est totalement cohérente avec l'enseignement du concile Vatican II : « "Image du Dieu invisible" (Col. 1, 15), [le Christ] est l'Homme parfait qui a restauré dans la descendance d'Adam la ressemblance divine, altérée dès le premier péché. Parce qu'en lui la nature humaine a été assumée, non absorbée, par le fait même, cette nature a été élevée en nous aussi à une dignité sans égale. Car, par son Incarnation, *le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni Lui-même à tout homme.* »^[2]

La constitution dogmatique sur l'Église précise, dans cette optique, la nature et le rôle de l'Église : celle-ci est définie comme « étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain. »^[3] Le but de l'Église est donc « que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux [...] réalisent également leur pleine unité dans le Christ. »^[4] L'unité dont il est question est certes, pour une part, un but à réaliser ; mais elle est en fait déjà commencée. En effet, la constitution distingue, en ses numéros 14 à 16, comme trois degrés d'appartenance à l'Église :

- les catholiques, qui « sont incorporés pleinement à la société qu'est l'Église » ;
- les baptisés non catholiques, avec lesquels « l'Église se sait unie pour de multiples raisons. [...] À cela s'ajoute la communion dans la prière et dans les autres bienfaits spirituels, bien mieux, une véritable union dans l'Esprit Saint » ;
- les non-chrétiens : « Enfin, pour ceux qui n'ont pas encore reçu l'Évangile, sous des formes diverses, eux aussi sont ordonnés au Peuple de Dieu. »

On remarquera le choix des termes pour désigner ces divers degrés d'union : si les catholiques sont incorporés à la société qu'est l'Église, les autres chrétiens ont avec elle une communion ou une union (objet de l'œcuménisme), cependant que les non-chrétiens lui sont ordonnés (fondement du dialogue interreligieux).

Comment cependant expliquer cette communion des hérétiques et schismatiques avec l'Église catholique ? Le protestant ou l'orthodoxe à qui l'on dirait qu'il appartient à l'Église catholique ne serait-il pas le premier à récuser cette affirmation ? C'est ici qu'intervient la distinction entre l'Église catholique, société visible et hiérarchique, et *l'Église du Christ*, son corps mystique. Si *Lumen Gentium* commence par affirmer, en son numéro 8, que « cette société organisée hiérar-

chiquement d'une part et le corps mystique d'autre part [...] ne doivent pas être considérées comme deux choses, elles constituent au contraire une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin », elle apporte cependant la précision suivante : « Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle *subsiste*^[5], gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui, bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique. »

Les éléments évoqués en ce passage permettront, dès lors, d'affiner les degrés de cette communion avec l'Église catholique, comme le précise la Congrégation pour la Doctrine de la Foi : « Il existe donc une unique Église du Christ, qui subsiste dans l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et les Évêques en communion avec lui. Les Églises qui, quoique sans communion parfaite avec l'Église catholique, lui restent cependant unies par des liens très étroits comme la succession apostolique et l'Eucharistie valide, sont de véritables Églises particulières. Par conséquent, l'Église du Christ est présente et agissante dans ces Églises, malgré l'absence de la pleine communion avec l'Église catholique, provoquée par leur non-acceptation de la doctrine catholique du Primat, que l'Évêque de Rome, d'une façon objective, possède et exerce sur toute l'Église conformément à la volonté divine.

En revanche, les Communautés ecclésiales qui n'ont pas conservé l'épiscopat valide et la substance authentique et intégrale du mystère eucharistique, ne sont pas des Églises au sens propre ; toutefois, les baptisés de ces Communautés sont incorporés au Christ par le baptême et se trouvent donc dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église. »^[6]

En définitive, cette "fraternité" en dégradé, supposément fondée sur le Christ, mais plus ou moins parfaite selon les cas, est parfaitement résumée par le *Compendium du catéchisme de l'Église catholique*, publié en 2005 sous l'autorité du Pape Benoît XVI :

Qui fait partie de l'Église catholique ?

Tous les hommes, sous diverses formes, appartiennent ou sont ordonnés à l'unité catholique du peuple de Dieu. Est pleinement incorporé à l'Église catholique celui qui, ayant l'Esprit du Christ, est uni à elle par les liens de la profession de foi, des sacrements, du gouvernement ecclésiastique et de la communion. Les baptisés qui ne réalisent pas pleinement cette unité catholique sont dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique.

Compendium, q. 168.

Les chrétiens des autres confessions sont donc des dons de Dieu

Remarquons dès l'abord un point important : cette affirmation ne concerne pas seulement la personne des chrétiens séparés, mais bien aussi « leurs traditions, leur histoire ». Il faut donc inclure, dans ces dons de Dieu loués par le Pape, l'enseignement et le culte des hérétiques ou schismatiques. Là encore, rien ici qui ne soit conforme à la doctrine du concile, exprimée particulièrement dans le décret sur l'œcuménisme : reprenant et explicitant la distinction entre l'Église du

Christ et l'Église catholique, celui-ci détaille les *éléments* qui unissent les *frères séparés* et l'Église : « De plus, parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Église se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Église catholique : la Parole de Dieu écrite, la vie de grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles. Tout cela, qui provient du Christ et conduit à lui, appartient de droit à l'unique Église du Christ. [...] »

En conséquence, ces Églises et communautés séparées, bien que nous croyions qu'elles souffrent de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la vertu dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique. »^[7]

Cette dernière précision soulève cependant une question : puisque l'Église catholique s'est vu confier « la plénitude de grâce et de vérité », pourquoi devrions-nous considérer les frères séparés comme des « dons de Dieu » ? En d'autres termes, que nous apportent-ils que nous ne possédions déjà ? Il faut souligner ici un élément important, dans la phrase du Pape citée plus haut : « la racine de nombreuses divisions qui sont autour de nous – [...] entre les peuples et aussi entre les croyants – est en nous. » L'idée sous-jacente est celle de la responsabilité partagée dans « le scandale des divisions entre les croyants en Jésus » : idée fondée sur l'affirmation suivante du concile : « bien que l'Église catholique ait été dotée de la vérité révélée par Dieu ainsi que de tous les moyens de grâce, néanmoins ses membres n'en vivent pas avec toute la ferveur qui conviendrait. Il en résulte que le visage de l'Église resplendit moins aux yeux de nos frères séparés ainsi que du monde entier, et la croissance du Royaume de Dieu en est entravée. »^[8] Dès lors, la conscience de leur propre misère, associée à l'idée que l'Esprit-Saint agit dans les communautés séparées, doit amener les fidèles à cette considération bienveillante : principe là encore fort bien résumé dans le *Compendium* :

Comment considérer les chrétiens non catholiques ?

Dans les Églises et Communautés ecclésiales, qui se sont séparées de la pleine communion de l'Église catholique, se rencontrent de nombreux éléments de sanctification et de vérité. Tous ces éléments de bien proviennent du Christ et tendent vers l'unité catholique. Les membres de ces Églises et Communautés sont incorporés au Christ par le Baptême ; nous les reconnaissons donc comme des frères.

Compendium, n. 163.

L'unité de l'Église est un idéal à poursuivre, non un bien acquis à conserver

Cette idée ressort de la dernière phrase du Pape en sa catéchèse : « Que la prière soit donc le point de départ pour aider Jésus à réaliser son rêve : que tous soient un. » Il découle en effet de la notion de *communion imparfaite*, telle que nous l'avons détaillée plus haut, que l'unité de l'Église est, en définitive, identifiée avec l'unité du genre humain tout entier. Ceci ressort clairement des deux questions suivantes du *Compendium* :

Que signifie pour l'Église être sacrement universel du salut ?

Cela signifie qu'elle est signe et instrument de la réconciliation et de la communion de toute l'humanité avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain.

Pourquoi l'Église est-elle une ?

L'Église est une, parce qu'elle a comme origine et comme modèle l'unité d'un seul Dieu, dans la Trinité des Personnes ; comme fondateur et comme tête, Jésus Christ, qui rassemble tous les peuples dans l'unité d'un seul corps [...].

Compendium, q. 152 et 161.

Si la notion de *communion imparfaite* permet de considérer cette union comme commencée, il est évident que l'unité effective de « tous les peuples » demeure un idéal lointain, et en définitive eschatologique. Le *Compendium* indique les moyens suivants pour en hâter l'accomplissement :

Comment s'engager en faveur de l'unité des chrétiens ?

Le désir de rétablir l'union entre tous les chrétiens est un don du Christ et un appel de l'Esprit Saint. Il concerne toute l'Église et il s'accomplit par la conversion du cœur, la prière, la connaissance fraternelle réciproque, le dialogue théologique.

Compendium, q. 164.^[9]

Principes de réponse

La charité envers les non-catholiques

Il est bien certain, comme l'expose S. Thomas, que notre charité doit s'étendre à tous, même nos ennemis et même les pécheurs^[10] ; seuls les démons et les damnés, étant définitivement exclus de la participation de la béatitude, fondement de la charité, en sont exclus.^[11] St Augustin nous en avertit : « Bien souvent, quand il te semble haïr un ennemi, c'est un frère que tu hais, et tu l'ignores. »^[12] Mais cette charité même nous invite à reprendre le mal chez le prochain : « Or, enlever un mal à quelqu'un est un acte de même valeur que lui procurer un bien. Et cela est un acte de la charité, qui nous pousse à vouloir et à faire du bien à notre ami. C'en est donc un aussi de corriger son frère, car par là nous lui ôtons son mal, c'est-à-dire son péché. »^[13]

C'est bien d'une telle charité que Pie XII nous montre l'exemple, réfutant par avance la distinction captieuse entre Église du Christ et Église catholique :

Par conséquent, comme dans l'assemblée véritable des fidèles il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, un seul Seigneur et un seul Baptême, ainsi ne peut-il y avoir qu'une seule foi (cf. Eph. IV, 5.); et celui qui refuse d'écouter l'Église doit être considéré, d'après l'ordre du Seigneur, comme un païen et un publicain (Mt. XVIII, 17.). Et ceux qui sont divisés pour des raisons de foi ou de gouvernement ne peuvent vivre dans ce même Corps ni par conséquent de ce même Esprit divin.

Pie XII, Mystici Corporis.^[14]

La causalité de Dieu vis-à-vis des séparés

Que tout bien vienne de Dieu, c'est là une certitude. S. Thomas montre que Dieu est cause de tout être et de tout bien, y compris celui qui est mêlé à un acte mauvais, mais qu'il n'en est pas pour autant cause du péché : « de même que le fait de boiter est attribué à la déformation de la jambe, et non à la faculté motrice, de laquelle vient cependant tout ce qu'il y a encore de mouvement dans la démarche boiteuse, Dieu est cause de l'acte du péché, et cependant n'est pas cause du péché parce qu'il n'est pas cause qu'il y ait un défaut dans l'acte. »^[15] Il est donc purement et simplement faux de considérer « les traditions et l'histoire » des hérétiques et des schismatiques comme des « dons de Dieu » ; quant aux hérétiques ou schismatiques eux-mêmes, Dieu ne nous les donne que pour les convertir. Telle est bien la pensée de St Augustin, commentant l'ordre que Dieu donne à Abraham de « chasser l'esclave et son fils » :

L'Église dit aussi : Chasse les hérésies et leurs adeptes ; car les hérétiques n'hériteront pas avec les catholiques. Mais pourquoi n'hériter pas ? Ne sont-ils point de la race d'Abraham ? N'ont-ils pas le Baptême de l'Église ? Ils ont le Baptême, et issus d'Abraham ils en seraient les héritiers ; si leur orgueil ne les excluait de cet héritage. Tu nais de la même parole, du même sacrement ; mais tu ne parviendras au même héritage de l'éternelle vie qu'à la condition de rentrer dans l'Église catholique. Tu es de la race d'Abraham ; mais loin d'ici le fils de la servante à cause de son orgueil.

St Augustin, Sermon III, R^o 1492.

L'unité de l'Église est un fait ; aux séparés de la rejoindre

Cette erreur est réprouvée en propres termes par Pie XI :

Les auteurs de ce projet ont pris l'habitude d'alléguer, presque à l'infini, les paroles du Christ : "Qu'ils soient un... Il n'y aura qu'un bercaïl et qu'un pasteur" (Jn XVII, 21 ; X, 15), mais en voulant que, par ces mots, soient signifiés un vœu et une prière du Christ Jésus qui, jusqu'à ce jour, auraient été privés de résultat [...] que cette unité peut, certes, être souhaitée et qu'elle sera peut-être un jour établie par une entente commune des volontés, mais qu'il faut entre-temps la tenir pour une sorte de rêve. [...]

On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi ce Siècle Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques : il n'est pas permis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu'ils ont eu jadis le malheur de s'en séparer.

Le retour à l'unique véritable Église, disons-Nous, bien visible à tous les regards, et qui, par la volonté de son Fondateur, doit rester perpétuellement telle qu'il l'a instituée lui-même pour le salut de tous. Car jamais au cours des siècles, l'Épouse mystique du Christ n'a été souillée, et elle ne pourra jamais l'être.

Pie XI, Mortalium animos.

Quant aux défaillances des membres de l'Église, voici ce qu'en dit Pie XII :

Le Christ, en effet, comme Nous l'avons dit, n'a pas voulu que les pécheurs fussent exclus de la société formée par lui [...]. Ce n'est cependant pas à elle qu'il faut reprocher les faiblesses et les blessures de certains de ses membres, au nom desquels elle-même demande à Dieu tous les jours : Pardonnez-nous nos offenses, et au salut spirituel desquels elle se consacre sans relâche, avec toute la force de son amour maternel.

Pie XII, Mystici Corporis.

Le Pape Pie XI, dans son encyclique *Mortalium animos*, nous donnera la conclusion de cette analyse :

En vérité, nous ne savons pas comment, à travers une si grande divergence d'opinions, la voie vers l'unité de l'Église pourrait être ouverte, quand cette unité ne peut naître que d'un magistère unique, d'une règle unique de foi et d'une même croyance des chrétiens. En revanche, nous savons très bien que, par là, une étape est facilement franchie vers la négligence de la religion ou indifférentisme et vers ce qu'on nomme le modernisme, dont les malheureuses victimes soutiennent que la vérité des dogmes n'est pas absolue, mais relative, c'est-à-dire qu'elle s'adapte aux besoins changeants des époques et des lieux et aux diverses tendances des esprits, puisqu'elle n'est pas contenue dans une révélation immuable, mais qu'elle est de nature à s'accommoder à la vie des hommes.

Ne craignons donc pas, en professant notre foi dans l'Église *une, sainte, catholique et apostolique*, de le faire dans les termes de S. Clément d'Alexandrie, au commencement du 3^e siècle :

Il n'y a qu'une seule Église véritable, l'Église, à laquelle appartient à juste titre l'antériorité, et dans le catalogue de laquelle sont inscrits ceux qui sont justes avec la ferme volonté de l'être. [...] L'Église qui est une et que les hérétiques essaient de diviser violemment en une multitude, s'unit donc inséparablement dans l'individualité d'une seule et même nature.

S. Clément d'Alexandrie, Stromata, R⁷ 435.

Abbé Jacques Peron

Œcuménisme

Source : Courrier de Rome n° 641

Notes de bas de page

1. Pape François, *Audience générale* à l'occasion de la semaine pour l'unité des chrétiens, 20 janvier 2021.

2. *Gaudium et spes*, n. 22.
3. *Lumen Gentium*, n.1
4. *Ibid.*
5. Pour une analyse plus détaillée de ce terme, nous renvoyons le lecteur au *Courrier de Rome* n. 339 (décembre 2010).
6. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Dominus Iesus*, 6 août 2000.
7. *Unitatis redintegratio*, n. 3.
8. *Unitatis redintegratio*, n. 4.
9. On remarquera que le Pape François accorde bien peu d'importance au dernier de ces moyens : « l'unité ne peut venir que comme fruit de la prière. Les efforts diplomatiques et les dialogues académiques ne suffisent pas. »
10. *Ila Ilæ*, q. 25 a. 6 et 7.
11. *Ibid.* a. 11.
12. Commentaire sur le Ps. 54, repris dans les leçons des Ténèbres du Jeudi Saint.
13. *Ila Ilæ*, q. 33 a. 1.
14. Voir aussi Pie IX, *Jam vos omnes*, 13 septembre 1868.
15. *Ila Ilæ*, q. 79 a. 2.

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/oecumenisme/dons-de-dieu

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France